

Beaucoup de luttes juridiques dans ce numéro avec beaucoup d'attente et quelques succès bien réels.

« SANS PAPIER » MAIS PAS SANS SUCCÈS

Voilà 30 ans, le 23 août 1996, l'église St Bernard à Paris était occupée par des « sans papier ». Ce sera le début d'une longue histoire qui allait bouleverser l'agenda politique et culturel. Depuis le début des années 1980, le capitalisme mondialisé a besoin de main d'œuvre corvéable pour affronter la concurrence planétaire qu'il organise. En France, les lois Pasqua de 1986 servent à créer du néo-esclavagisme, des travailleurs sans droit, « polis et invisibles » selon la formule d'Abdelmalek Sayad. Mais voilà que par milliers ils et elles se rebellent, deviennent « politiques et publics », à tel point qu'ils deviendront les héros de films et de romans. On se rappelle la réaction de notre « bon ministre » qui ne trouva rien de mieux que de faire ouvrir à coups de haches les portes de l'église. Aujourd'hui encore notre économie ne tournerait pas sans le travail de ces personnes que l'hypocrisie gouvernementale n'a cessé de combattre violemment pour les besoins de la démagogie politicienne et surtout pour continuer à les invisibiliser pour les besoins de la finance. En 40 ans, nous n'avons pas pu obtenir la « régularisation de tous les sans-papiers » et pour cause, la source demeure le capitalisme ; néolibéral ou libertarien, le défi reste le même. La convergence de la crise climatique, rend l'enjeu d'autant plus urgent : sortir de la dictature de la cupidité et des morcellements nationalistes qui enferment notre intelligence ; vive l'humanité !

Mimmo réhabilité : M. Lucano que le pouvoir italien, notamment du ministre de l'Intérieur Salvini, avait tenté d'abattre juridiquement en l'accusant de détournement financier avait été condamné à 13 ans et 2 mois de prison en 2025. La cour d'appel de Reggio de Calabre a suspendu sa déchéance en tant que maire de Riace en attendant la décision de la Cour de cassation.

Pacte européen sur la migration et l'asile : douze organisations attaquent les textes d'application en France : <https://www.gisti.org/spip.php?article7833>

Magistrat au tribunal judiciaire de Bobigny, Youssef Badr est visé par des menaces de mort et des attaques racistes à la suite de la condamnation d'Erik Tegnér, fondateur du média d'extrême Droite Frontières : [SOSRacisme](#)

L'Assemblée nationale a abrogé le Code noir le 28 mai dernier. Datant de 1685 et bien que l'esclavage ait été définitivement aboli en France en 1848, ce recueil juridique resté valide, faisait d'hommes, de femmes et d'enfants des « biens meubles » et régissait la traite et ses châtiments : enchaînement, coups de bâton, amputation d'oreille ou coupes de jarret... Il n'est jamais trop tard, mais tout de même : [Vie Publique.fr](http://viepublique.fr)

La santé mentale des travailleur.euses étranger.ères : Dans son rapport, Amnesty dénonce les effets délétères du système actuel des titres de séjour, « défaillant, fabriqué et entretenu par l'État français » : [Santé et Travail](#)

Le Secours Islamique France en danger après un rapport tronqué sur les « Frères Musulmans et l'Islamisme » demandé par Gérald Darmanin ; le Ministère de l'Intérieur refuse un rectificatif légitime : [Mediapart](#)

Strasbourg fait condamner l'État pour carence en matière d'hébergement d'urgence. Il aura à lui rembourser 536.000 €. Voilà 2 ans, 4 autres villes avaient fait de même. [Mediapart](#)

Paris, évacuation du Samusocial : Le 13 août, la Préfecture de Paris a fait évacuer par la Police les quelques 450 personnes, travailleuses sociales et sans abri, qui occupaient le parvis du Samusocial pour demander le respect de la loi sur la mise à l'abri et de bonnes conditions de travail. Alors que des négociations étaient en cours, la Préfecture a prétexté la protection des enfants et les risques liés à la canicule... Difficile de faire mieux en matière de cynisme. La mairie de Paris n'était pas d'accord : [Presse Paris](#). Le récit sur Mediapart : [Mediapart](#). Et sur l'Huma : [Facebook](#)

Dunkerque, des bénévoles appellent l'État à prendre en charge les repas des exilé/es : [France3 Région](#)

En Provence, l'histoire des 10 000 exilés harkis forcés de reboiser les forêts entre 1962 et la fin des années 1980 sort peu à peu de l'ombre, notamment à Ongles où un musée leur fait mémoire : [Reporterre](#)